

## Été 2019 : Modalités

- INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS

Toutes les inscriptions s'effectuent via le portail famille  
<https://chevaigne.portail-familles.net/>

Si vous avez besoin de créer un compte, envoyez un mail à :  
maisondelenfance@chevaigne.fr

- Inscriptions pour les stages/mini séjours clôturées le 17 Juin 2019 à minuit pour l'accueil de loisirs et la Passerelle.
- La validation des inscriptions sera effective que si la fiche enfant et les informations de la famille sont entièrement complétés.

Une fois les inscriptions clôturées, toute annulation se fera par mail.

En cas de problème médical empêchant de participer au mini séjours, merci de transmettre un certificat médical. Le service ne vous sera alors pas facturé.

Le règlement des structures et les tarifs sont disponibles sur le site de la Mairie. La tranche A à F, ils concernent les habitants de la commune, la tranche G étant pour les habitants hors commune de Chevaigné.

La validation d'une inscription vaut acceptation du règlement par l'enfant et la famille.



Maison de l'Enfance/Passerelle

Place de l'Église 35250 Chevaigné

0630504193 / maisondelenfance@chevaigne.fr

0671004691 / passerelle@chevaigne.fr

Été 2019



## Les Mini Séjours

ALSH

Et

PASSERELLE

(10 ans enfants scolarisés en CM2 à 15 ans)